Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE

N° 47.

LAUSANNE

24 novembre 1906

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Enseignement de la langue française à l'école primaire. — Exposition de Milan. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Histoire : Les Gaulois et les Helvètes. Les Burgondes. — Composition : Les revenants. — Dictées. — Récitation. — Juste Olivier. — Dessin : Tenailles, cisailles, pince. Tracé de la circonférence et applications.*

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE A L'ECOLE PRIMAIRE

Dans le n° 17, en date du 28 avril de la présente année, nous avons donné ici-même un court résumé des deux remarquables conférences de M. le professeur Ferdinand Brunot, sur : *Ce qu'il ne faut pas enseigner*, et *ce qu'il faut enseigner*, à l'école primaire en matière de langage.

L'honorable professeur, en collaboration avec un inspecteur des écoles primaires, M. Bony, vient de publier deux ouvrages importants que nous nous faisons un devoir de signaler à l'attention de tous ceux qui enseignent la grammaire aux enfants de nos écoles primaires.

Il ne suffisait pas de reconnaître que l'enseignement de la langue est le résultat d'une routine qui dure depuis plusieurs siècles, qui a fait dévier cet enseignement en un dogmatisme étroit et rigide et qui avait pour but presque exclusif d'apprendre l'orthographe « ce vêtement souvent ridicule dont les mots sont affublés. »

Pour MM. Brunot et Bony, l'enseignement de la langue est une chose autrement importante.

En effet, il ne s'agit pas uniquement d'apprendre les règles relatives à l'orthographe, mais bien de mettre à même les enfants de les pénétrer complètement et de saisir avec une parfaite justesse les idées d'autrui, celles de leurs amis, de leurs maîtres, des écrivains qu'ils lisent et, plus tard, du journal qu'ils discuteront, d'exprimer avec exactitude et sous une forme assez française pour qu'il ne soit pas permis de s'y tromper, leurs propres pensées : voilà ce que nos enfants doivent apprendre de leur langue à l'école primaire. »

Ce principe posé, il s'agissait de créer un enseignement méthodique, véritablement *élémentaire* et *indispensable*. C'est ce qu'ont fait les auteurs dans ces deux admirables petits livres intitulés : *Méthode de langue française*.

Le *premier livre* est destiné aux élèves du degré inférieur de nos écoles. Il renferme :

1° des exercices relatifs au VOCABULAIRE : étude des *noms*, des *adjectifs* et des *verbes ;*

2° des exercices relatifs à la GRAMMAIRE : *a)* les éléments du langage : les mots, la parole, les sons, l'écriture, les lettres, les accents, l'orthographe, mots variables, mots invariables ;

b) le nom, genre et nombre,

c) l'adjectif, genre et nombre,

d) le verbe, la personne, la 1re d'abord, puis la 2me, puis la 3me.
le temps — (présent, futur, passé),
le mode — les compléments et enfin

e) les mots invariables, l'adverbe, les conjonctions.

3° des exercices de RÉCITATION et de LECTURE.

Nous avons transcrit intentionnellement cette table des matières afin de donner à nos lecteurs une idée de l'ordre suivi par les auteurs de cette nouvelle et originale méthode d'enseignement de la langue.

Les leçons de grammaire forment bien le fond même de ce cours, mais les exercices de *vocabulaire*, de *lecture*, de *récitation* forment un complément heureux de l'enseignement grammatical.

Ce livre est richement illustré ; les gravures éclairent la leçon et sont à la base de nombreux et intéressants exercices.

Les *exercices de langage*, si négligés, avec les anciennes méthodes, occupent ici une place d'honneur, comme il convient dans un enseignement qui doit être basé sur *l'observation*. Chacun reconnaît aujourd'hui qu'il est très utile à l'enfant, « de savoir observer, réfléchir, de faire appel à sa mémoire et par suite d'exprimer le résultat de son activité intellectuelle. »

Enfin la *composition*, si difficile à enseigner, n'est pas négligée dans la méthode que nous analysons, et si les exercices destinés à faciliter aux enfants l'expression de leurs pensées, sont ponctuellement pratiqués sans nul doute les élèves *apprendront* à écrire.

Ce *premier livre*, on le voit par ce qui précède, avec ses exercices divers et combinés, forme un tout bien compris et permet de donner un enseignement *rationnel, logique* et *pratique* de la langue française.

Le *deuxième livre* est destiné aux élèves des degrés moyen et

supérieur de nos écoles. Il est l'amplification du premier livre. Fidèles aux principes adoptés, les auteurs continuent dans le second manuel à faire *vrai*, *simple* et *rationnel*.

C'est ainsi que, rompant avec les anciens usages, ils n'enseignent pas la grammaire pour *elle-même*, mais ils l'enseignent « seulement en vue de ce que l'enfant doit connaître de la langue ».

Ce qui intéresse l'enfant, ce qu'il peut et doit savoir, c'est le *français* et non la *grammaire française*.

La *méthode passive*, d'après laquelle les élèves emmagasinaient sans comprendre les règles diverses de la grammaire et leurs nombreuses exceptions, est avantageusement remplacée par la *méthode active*, qui oblige l'élève à chercher et à agir, qui lui demande d'observer, de juger, de réfléchir pour arriver à l'expression intelligente de son savoir et à la pratique intelligente du langage *parlé* et *écrit*.

Avec les auteurs, nous pensons que les « innovations » apportées par leurs ouvrages dans l'enseignement de la langue, constituent « une véritable transformation des études grammaticales en les rendant plus *intelligentes* et plus *fécondes* ».

Ce « deuxième livre » renferme quatre grandes divisions : 1° *Notions préliminaires ;* 2° *éléments essentiels de la proposition :* le nom, l'adjectif et le verbe ; 3° *éléments secondaires de la proposition,* soit les mots qui permettent de préciser le verbe, ainsi le sujet, le complément, les adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis, l'adverbe et la préposition ; 4° enfin la *phrase,* c'est-à-dire tout le matériel nécessaire pour construire les phrases : les conjonctions, les pronoms conjonctifs ou relatifs et surtout l'emploi des modes et des temps qui ne s'emploient pas ou peu dans les propositions isolées ou simples.

C'est réellement dans ce deuxième livre que commence l'enseignement systématique de la *composition*. Dans le premier livre, les élèves ont reçu un enseignement préparatoire en apprenant à trouver des idées, à observer, à parler surtout. Dans celui-ci, ils apprennent en réalité à exprimer leurs idées pour écrire avec ordre et correction.

Ajoutons, ce qui est essentiel, que les deux livres que nous signalons à l'attention de notre personnel enseignant, destinés aux élèves des écoles primaires, sont accompagnés chacun d'un *livre du maître*, dans lequel instituteurs et institutrices trouveront des directions pédagogiques précieuses et utiles qui faciliteront grandement l'usage et la mise en pratique de la nouvelle *Méthode de langue française*.

De toutes les « Grammaires françaises » parues jusqu'à ce jour, et chacun sait qu'elles sont légion, aucune, à notre avis, et d'après

nos expériences, ne répond mieux aux besoins futurs de l'école populaire.

Quittant les sentiers battus de la routine, les auteurs, forts de leur autorité incontestée, n'ont pas craint de trancher dans le vif, en supprimant les inutilités, en simplifiant l'étude de la branche la plus importante de nos programmes primaires. Ils ont vraiment créé une méthode nouvelle qui rendra l'enseignement de la grammaire plus attrayant et partant plus utile et plus efficace. Aussi comprenons-nous que MM. les chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, dans une récente réunion, aient tenu à signaler un ouvrage d'une aussi grande valeur pédagogique.

Nous attirons donc l'attention des maîtres de nos écoles primaires et secondaires sur les livres de MM. Brunot et Bony ; lorsqu'ils en auront pris connaissance, ou plutôt, dès qu'ils auront expérimenté cette méthode, logique et pratique, ils n'hésiteront pas, nous en sommes persuadé, à s'en déclarer les partisans convaincus.

Adopter cette méthode, c'est mettre nos enfants à même d'apprendre notre belle langue française, nous ne disons pas avec moins d'efforts et de travail, mais d'une manière plus utile et plus intelligente.

Nous avons laissé de côté, intentionnellement, les critiques que nous aurions à formuler au sujet des livres parus. En les signalant aux auteurs, peut-être en tiendront-ils compte dans d'ultérieures éditions.

Nous félicitons les auteurs d'avoir laissé de côté, dans les exemples, ces expressions chauvines, dictées par un patriotisme étroit et malsain. Une méthode de langue française doit pouvoir être pratiquée dans toutes les écoles où s'enseigne la langue française, sans tenir compte des nationalités ; les auteurs l'ont ainsi compris et ils ont bien fait.

Un troisième livre est en préparation ; il est destiné, d'après les auteurs, aux élèves qui se préparent aux certificats d'études et qui suivent le degré supérieur ; disons d'emblée qu'il sera étudié avec fruit par les élèves de nos écoles secondaires. Les deux premiers suffiront amplement à nos écoles primaires, soit aux élèves de 7 à 15 ans.

Léon Latour.

Livres parus chez Armand Colin, Paris : *Méthode de langue française*, par Brunot et Bony, premier livre, élève, fr. 0,60 ; livre du maître, fr. 1,20. Deuxième livre, élève, fr. 0,90 ; livre du maître, fr. 1,80.

EXPOSITION SCOLAIRE INTERNATIONALE DE MILAN EN 1906

Nos lecteurs se souviennent qu'après avoir reconstitué la collection complète de l'*Educateur* (41 volumes), nous l'avons exposée à Milan, dans la division de l'*Education populaire*. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'apprendre que le jury a décerné à notre périodique romand une médaille d'argent, avec diplôme. La collection rentrera à Lausanne et sera déposée aux archives de la *Société pédagogique de la Suisse romande* (Musée scolaire de Lausanne).

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Société des maîtres secondaires du Jura**. — Le *Démocrate* de Delémont rend compte d'une réunion des maîtres secondaires du Jura, qui a eu lieu dans une des salles du progymnase de Delémont. Une trentaine de maîtres et maîtresses ont pris part à la réunion.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Dr Juillard, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, donne lecture à l'assemblée d'une remarquable étude sur le roman célèbre de Sienkiewicz, *Quo vadis*, étude qui, eu égard au peu de temps mis à la disposition du conférencier, dut malheureusement être écourtée. Pendant 1 $^1/_4$ heure, le distingué conférencier a tenu l'assistance sous le charme de sa parole, et longtemps encore les maîtres secondaires du Jura se souviendront des choses neuves, intéressantes, que M. Juillard leur a exposées dans ce style si précis, si élégant, si imagé qui lui est propre. Les passages relatifs aux personnalités de Néron et de Pétrone, ainsi qu'aux jeux de l'amphithéâtre, étaient un vrai chef-d'œuvre d'évocation historique. Inutile de dire que l'orateur a recueilli les plus chaleureux applaudissements.

Puis vint le tour de la question officielle concernant la création d'une caisse de retraites et d'une caisse des veuves et orphelins. M. Nussbaumer, professeur à Porrentruy, qui s'était chargé d'étudier la question, donna lecture à ce sujet d'un travail approfondi, très documenté, que l'assistance écouta avec un vif intérêt. L'honorable rapporteur, comparant la situation faite, sous le rapport des pensions de retraites, aux maîtres secondaires, avec celles d'autres classes de fonctionnaires et notamment des employés de chemin de fer, établit des conclusions qu'on peut résumer comme suit :

« 1° La législation actuelle concernant les pensions de retraite par les maîtres des écoles moyennes n'est plus en harmonie avec le principe de l'assurance moderne. Une revision s'impose.

2° Cette revision devra se faire dans un esprit large, s'inspirer des besoins réels du corps enseignant des écoles moyennes et tenir compte des tendances actuelles en matière d'assurances.

3° Les principes suivants présideront à cette revision :

a) Il sera fondé une caisse unique servant à créer des pensions de retraites et des pensions de veuves et orphelins.

b) Cette caisse sera indépendante de celle des fonctionnaires de l'Etat et de celle des instituteurs primaires.

c) L'obligation de faire partie de cette caisse sera décrétée pour les maîtres des écoles normales et autres établissements d'instruction publique, ainsi que pour les inspecteurs scolaires.

4° Cette caisse pourrait être organisée sur les bases suivantes, de manière à assurer une pension équitable et suffisante aux invalides, aux maîtres ayant fonctionné un nombre déterminé d'années et aux veuves et aux orphelins.

I. *a*) *Invalidité*. Chaque membre a droit, dès le jour de son entrée dans la caisse, à une pension d'invalide égale au 25 % de son traitement. Cette pension s'augmente pour chaque année de service de 1 % jusqu'à un maximum de 50 %.

b) *Limite d'âge*. Après 30 ans d'enseignement, l'assuré peut se retirer de plein droit et jouir d'une pension égale au 50 % de son traitement.

c) *Veuves et orphelins*. Si un membre marié du sexe masculin vient à décéder étant en activité de service ou retraité, la veuve reçoit, comme pension de veuve, la moitié du montant qui serait revenu à son mari en cas d'invalidité. S'il existe des enfants au-dessous de 17 ans, elle reçoit en outre pour chaque enfant, $^1/_{10}$ du montant susdit, sans toutefois que la somme puisse dépasser pour tous les enfants la moitié de ce montant.

S'il y a des enfants orphelins de père et de mère, ils reçoivent chacun un $^1/_5$ du montant de la retraite sans toutefois dépasser le 75 % de ce montant.

II. Le maximum du traitement servant de base à ce calcul est de 5000 francs.

III. La caisse est alimentée :

a) par une contribution d'Etat :

b) par les mises d'entrée des assurés ;

c) par les cotisations annuelles des assurés ;

d) éventuellement par les communes ;

e) par les dons et legs.

5° L'obligation d'entrer dans la caisse s'étend à toutes les personnes visées sous chiffre 3 litt. *c*. Toutefois les personnes ayant vingt années de service restent, en cas d'invalidité, au bénéfice des dispositions des lois existantes.

6° Le comité est chargé de faire étudier par des spécialistes le projet ci-dessus pour tout ce qui concerne la partie financière et de faire rapport dans le délai d'un an. Il examinera la question de savoir s'il ne serait pas opportun d'assurer les maîtres secondaires bernois auprès d'une compagnie d'assurance. »

La section de Porrentruy est chargée de constituer en son sein le nouveau comité pour une période de deux ans. H. Gobat.

VAUD. — **Exposition d'ouvrages recommandés pour les bibliothèques populaires.** — Il y aura, au Musée scolaire cantonal, bâtiment des Ecoles normales, du 1er au 21 décembre prochain, une exposition d'ouvrages recommandés pour l'enfance, la jeunesse et les bibliothèques populaires. Ces ouvrages ont été réunis par les soins de la commission de la *Société pédagogique romande*, qui s'occupe de cette question.

Le Musée scolaire enverra en consultation, à ceux qui le désireront, la collection des numéros parus du Bulletin des bibliothèques populaires, publication mensuelle qui paraît depuis le 1er janvier dernier chez l'éditeur, E. Cornély, à Paris.

*** **Décoration des salles d'école.** — Voilà un sujet de saine actualité. Lorsqu'on pense aux impressions que les enfants doivent remporter des classes dans lesquelles ils reçoivent l'instruction si nécessaire à la vie, un désir intense nous saisit, c'est que ces locaux réjouissent leurs yeux, leur fassent aimer à un haut degré le travail de l'intelligence. Or, l'arrangement intérieur d'une salle d'école joue un grand rôle à cet égard. Instinctivement les enfants aiment ce qui est beau, bien disposé; ceux qui poussent parfois la méchanceté jusqu'à dégrader une œuvre d'art sont en petite minorité.

Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices déploient un véritable talent dans l'arrangement intérieur de leur salle d'école; s'ils la veulent gaie, attrayante, c'est pour s'y plaire eux-mêmes, mais aussi et surtout pour faire l'éducation du sentiment esthétique chez leurs élèves, pour les amener à éprouver une vigoureuse répulsion en présence de tout ce qui est laid, mal ordonné. Quelques vases à fleurs, habilement disposés, des tableaux et des cartes, placés avec goût et au bon endroit, des tables propres, des fenêtres claires, des murs aux teintes fraîches et reposantes pour les yeux, voilà des éléments de discipline dont la valeur est grande. Et il est admis qu'il n'est pas nécessaire de charger les parois de trop de tableaux, surtout de ceux qui servent à l'enseignement. La place de ces derniers est bien plutôt dans une armoire spéciale avec les collections et le matériel pour les leçons de choses.

Ce n'est pas dans les Musées des Beaux-Arts seulement que nos enfants doivent apprendre à connaître les œuvres des grands maîtres de la peinture et de la sculpture. Des reproductions excellentes de ces œuvres, à des prix très abordables, permettent de leur en donner une idée qui les impressionne et imprime en eux un sentiment pur et noble à l'école même. Ce sera le vrai moyen de les amener à tourner le dos résolument à tant de travaux d'illustration de mauvais aloi et dont on se contente pour orner bien des intérieurs domestiqnes.

Les fournisseurs de telles reproductions d'œuvres d'art ne manquent pas. A Leipzig, chez les éditeurs Voigtländer, Teubner, Seemann; à Vienne, chez A. Pichler, Wittwe et Sohn; à Paris, chez A. Colin, Delagrave, Hachette, Nathan Bulloz; en Suisse aussi, à l'Institut polygraphique de Zurich, on pourra faire un choix. Au nombre des reproductions qu'il est permis de recommander, nous citons :

1. L'hymne du dimanche du berger. — 2. Un fiord de la Norwège. — 3. Luther, dans le cercle de sa famille. — 4. Un coucher de soleil. — 5. Un matin de septembre dans une forêt de hêtres près de Rugen. — 6. Le laboureur aux champs. — 7. Un champ de blé en pleine maturité. — 8. Les frises murales de *H. v. Volkmann, Liebenwein*, etc. — 9. Des planches choisies dans les « Chefs-d'Œuvre de l'Art » ou les « Maîtres de la Peinture » (riches collections). — 10. Des reproductions des monuments nationaux suisses : Pestalozzi, Guillaume-Tell, Winkelried, St-Jaques, etc. — 11. Le paysan, du peintre E. Burannd. — 12. Le récit du grand-père, de *Anker*. — 13. L'école du bon vieux temps, du même. — 14. La prière de l'aïeule, du même. — 15 Foi et Vaillance, de *P. Robert*. — 16. La femme de Stauffacher, de *Stuckelberg*. — 17. Une fête de lutteurs dans les Hautes-Alpes, de *C. Giron*. — 18. Les tableaux des monuments de villes antiques, de l'éditeur Seeman, etc., etc.

Une certain nombre de ces tableaux sont exposés d'une façon permanente dans la salle de lecture du Musée scolaire cantonal.

⁂ **Musée scolaire cantonal.** — La mise en circulation des tableaux pour l'enseignement intuitif, des vues et lanternes pour les projections lumineuses a commencé le 15 novembre.

Les demandes sont établies en prenant comme base les indications contenues dans les circulaires des 15 novembre 1904 et 3 novembre 1905.

Afin de faciliter le travail d'expédition des tableaux muraux, il a été recommandé au personnel enseignant de bien vouloir dresser, dès le début, une liste complète des tableaux que chacun désire recevoir pendant le semestre d'hiver, d'après le programme d'enseignement à suivre.

En ce qui concerne les conférences avec projections lumineuses, de nouvelles lanternes avec éclairage à acétylène peuvent être mises à la disposition de ceux qui en demanderont. Il a, en outre, été fait l'achat de deux lampes à arc, système Perdrisat, pour les localités où il est possible d'utiliser la lumière électrique.

Une vingtaine de boîtes, avec *vues stéréoscopiques* se rapportant à la géographie, seront aussi mises en circulation.

Le catalogue du Musée scolaire, dont l'impression avance aussi rapidement qu'il est possible, donnera la liste, établie sur de nouvelles bases et complétée, du matériel mis en circulation ; il sera dès son apparition utilisé pour les demandes à faire. L. Hz.

⁂ **Pension de retraite des instituteurs et institutrices.** — Le Grand Conseil a adopté le projet de loi revisant la loi sur les pensions de retraite des instituteurs et institutrices primaires. Voici ce projet revisé :

Article premier. — Les articles 1 et 2 et 5 de la loi du 15 février 1897 sur les pensions de retraite des instituteurs et institutrices primaires sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

« Article premier. — L'instituteur breveté qui compte 30 années de services ou plus a droit à une pension de retraite calculée à raison de 30 fr. par année de service pour les instituteurs et 24 fr. pous les institutrices jusqu'au maximum de 900 fr. pour les instituteurs et de 720 fr. pour les institutrices.

» Art. 2. — L'instituteur ou l'institutrice breveté qui, après dix années de service au moins, se trouve dans l'impossibilité de continuer ses fonctions, pour cause de maladie ou d'infirmité contractée ou considérablement aggravée depuis sa nomination, a droit à une pension de retraite calculée sur la même base.

» Art. 5. — Peuvent être mis au bénéfice de la pension de retraite les maîtres spéciaux qui sont chargés d'un enseignement dans les écoles publiques primaires d'au moins 20 heures de leçons par semaine et qui touchent un traitement de 1600 fr. au minimum.

» Les maîtresses spéciales, qui se trouvent dans le même cas, ont droit aux mêmes avantages que les institutrices si elles donnent un enseignement de 20 heures par semaine et touchent un traitement de fr. 1000 au minimum.

En outre, sur la proposition de la commission, le Grand Conseil adopte un article 4 *bis* portant que lorsque l'instituteur ou l'institutrice meurt avant d'avoir accompli dix ans de service, le Conseil d'Etat peut accorder à la famille une pension pouvant aller jusqu'à la moitié du traitement légal, soit 800 fr. pour les instituteurs et 500 fr. pour les institutrices. Le Conseil d'Etat statue dans chaque cas spécial et désigne les bénéficiaires de la pension.

PARTIE PRATIQUE

HISTOIRE.

Quoi qu'en disent les fanatiques de la méthode active, l'enseignement de l'histoire doit être avant tout évocateur, partant impressif. Il ne sera peut-être pas inutile, en ce moment où l'on s'occupe tant de Juste Olivier, — mieux vaut tard que jamais ! — de voir comment l'auteur du « canton de Vaud », comprenait cet enseignement. En poète, avant tout ; mais il n'est pas prouvé que dans le domaine de l'histoire, comme dans d'autres, le poète ne soit pas aussi bon éducateur que le critique. P.

Les Gaulois et les Helvètes.

Grands et robustes, géants aux yeux bleus, au teint blanc, au corps mou, endurcis par le climat du nord, par la sévérité de la vie nationale et guerrière, épars dans les bois, sur les bords rocailleux des fleuves et des mers, retirés derrière les marécages, ou s'élançant tout d'un coup de la forêt.... Ils s'avancent portant des boucliers peints et de la taille d'un homme, une longue pique recourbée, le *gais* ou épieu gaulois, des casques ornés de flottants panaches et de trophées de chasse pour cimier. Sur leur cuisse pend à une chaîne, d'airain ou de fer, une grande épée, mais si mauvaise qu'un seul de leurs coups terribles la courbe en longueur et en largeur, en sorte qu'il leur faut l'appliquer contre terre et la redresser avec le pied, pour frapper utilement une seconde fois.

Voyez quelle troupe variée ! Des étoffes aux raies éclatantes ou semées de figures et de fleurs. Autour des jambes, les braies larges ou étroites. Sur le dos, le sagum, plaid à carreaux agrafé par devant. Aux bras, au cou, des colliers d'or et d'argent. Roulant avec un bruit clair et fort, des chariots de guerre. Pour armée une multitude bouillonnante de têtes hautaines aux poils roux et rudes comme des crins, aux lèvres ombragées d'épaisses moustaches pendantes.

Puis, des femmes, des enfants, s'en allant aussi à la bataille ; et de vieux chefs tout chancelants sur leurs coursiers, mais qui pour mourir attendent une victoire. Les fils des Gaules descendent la colline comme l'orage. Et voici la meute vaillante des dogues, qui prennent part du combat. Ils reviennent avec des têtes ennemies suspendues au cou des chevaux.

Pendant que les héros sommeillent en paix derrière les puissantes palissades de leur enclos, que le loup rôde seul dans la plaine, les druides retirés dans des cavernes de pierres et de feuillages, invoquent Hésus.

Telle fut aussi l'existence des Helvétiens, les Gaulois des hauts pâturages, lorsqu'ils erraient encore sans bruit sous la feuillée avec les ruisseaux des Alpes ; paissant leur bétail dans les solitudes des clairières, et traversant sur de frêles barques d'osier doublées de cuir, les lacs ombreux.

Isolés par les montagnes, ils ont peu de voisins et peu d'amis, mais on les répute les plus braves.

Leur proie, c'est l'ours velu sur les pentes boisées des Joux, dans les replis du sombre Arvel le craintif chamois, et le Germain vagabond à l'embouchure des rivières dans le grand fleuve. Ils creusent à leurs morts des tombes tournées vers l'aurore ; puis, au banquet de retour, boivent la cervoise dans des cornes d'aurochs cerclées d'argent.

Postés au tortueux défilé des nations, la place leur semble trop petite pour

leur courage, à ces hommes de guerre ; et à peine les découvre-t-on sous la forêt où les siècles entrelacent leurs ombres, qu'ils s'élancent tout à coup dans l'histoire, en secouant leurs blondes chevelures et criant Amhra ! nous sommes les vaillants.

JUSTE OLIVIER.
« Le canton de Vaud. »

Les Burgondes.

Partis des extrémités de la Germanie orientale, les Burgondes arrivent des premiers vers l'Occident. On les aperçoit descendre, remonter le Rhin et le traverser peu à peu ; coudoyant les autres hordes barbares, serrés par les Allemanes qui leur disputent des sources salées, précieux trésor d'un peuple pasteur.

Les voilà ! regardons-les bien. Parmi quelques-uns des pères de nos pères. C'est moins une armée qu'une tribu, moins une tribu qu'une horde, rudiment incertain d'un peuple à l'aventure.

D'abord, les guerriers, avec une armure de cuir non tanné et des peaux velues, leur pendant sur les épaules ; ils hérissent leurs blondes chevelures, roulent fixement des yeux glauques, redressent leurs corps gigantesques et pesants. Leurs armes sont la framée, l'épieu, la hache, la fronde ; et, pour s'annoncer à l'ennemi, une grêle de flèches empoisonnées. Sur leurs bannières, pour symbole et pour guide mystérieux, un chat ou une couleuvre aux monstrueuses spirales, à la gueule affamée et béante.

Sur des chariots, maisons roulantes qu'ils traînent de vallée en vallée, parmi des meubles, des lits et tout un ménage barbare, butiné çà et là, sont juchés les petits enfants souriants, les vieilles hagardes, les vierges au teint pâle, à la taille haute, au cœur ferme et hardi. Ainsi passent les Burgondes, connus au loin ; avec eux errent leurs troupeaux, beuglante armée, et des coursiers dressés aux travaux de la bataille et du labour. Moins orgueilleux que les autres barbares, ils ne dédaignent pas de travailler le fer et le bois, d'équarrir les poutres entrelacées d'une maison rustique, d'en sculpter les piliers de chêne, ni de tailler le cintre aigu des portes et des voûtes.

On ne voit point qu'ils y aient perdu vaillance ni renom.

JUSTE OLIVIER.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Les revenants.

PLAN. — Si nous jetons un coup d'œil dans le passé, nous remarquons que l'homme primitif, constamment en lutte avec ses semblables, n'avait, à vrai dire, pas de principes moraux. La force primait le droit, la ruse, le talent, la sorcellerie remplaçaient l'intelligence et la science. Les individus et les bêtes vivaient côte à côte, en conflits perpétuels, et celles-ci avaient fini par inoculer à ceux-là leurs mœurs sauvages et féroces.

Plus tard, mais lentement, une civisation rudimentaire pénétra ces populations grossières. Intervint le christianisme. Les peuples, déjà formés, avaient entendu la voix des philosophes antiques. Aujourd'hui les nations cultivées aspirent à encore plus de bonheur, plus de justice, plus de vérité, plus de vertu. Mais il est resté, en nous, dans le tréfonds de nos cœurs, des tares ataviques. Ce sont les

la brutalité, l'intolérance ne sont pas autre chose que les instincts du passé qui se réveillent en nous.

Développement. (D'après le *Cours de morale* de Jules Payot.) — Nous ne pouvons retenir un frisson d'horreur et d'intime satisfaction quand enfants du vingtième siècle, nous jetons un coup d'œil sur les misères physiques et intellectuelles des sauvages qui nous ont précédés sur la terre. Quand nous songeons aux solitudes glacées, aux forêts mystérieuses, aux cavernes profondes qui servaient de refuges à nos aïeux, nous ne pouvons regarder sans orgueil nos chalets vastes et spacieux, nos édifices remarquables que nous devons à l'intelligence, au dévouement, au courage de nos pères ! En effet, tandis qu'il y a dix ou vingt mille ans les habitants de la terre ne formaient que des tribus errantes, hostiles les unes aux autres et sans cesse en lutte avec les bêtes féroces, les reptiles qui les entouraient, les peuples d'aujourd'hui, grâce à la civilisation, à l'instruction et au génie de l'homme, vivent comme une grande famille, comme des frères qui s'aident et se secourent en cas de danger ou de misère.

Cette amélioration importante, cette puissante évolution morale ne s'est pas opérée tout d'un coup. Pour dompter l'homme primitif et l'amener à nos conceptions modernes il a fallu des milliers et des milliers d'années. Ses sentiments ataviques de haine, de cruauté, de jalousie, de violence, ses désirs de vengeance aveugle et étroite, son intolérance féroce se sont toujours opposés à la civilisation, au progrès, à la morale. Aujourd'hui il ne faudrait pas croire que tous ces penchants détestables aient disparu. Beaucoup de personnes sont parfois cruelles, méchantes, ignorantes, hargneuses, violentes, paresseuses. Elles ont tout simplement conservé en leur cœur cet affreux bagage de mauvaises passions, d'instincts funestes et pervers qui forment en nous ce que l'on a appellé si justement la « bête humaine ».

Eh bien ! tout ce fatal héritage, s'il se réveille en nous, envenime notre langue ou pousse notre bras au mal. S'il nous rend colère et haineux, c'est que nous laissons reprendre le dessus aux férocités, aux tares de nos ancêtres, nous faisons survivre leurs vices, nous nous imprégnons de « revenants ». Voilà les seuls fantômes, les vrais qui existent ! Il en est certainement de réels, de terribles, nombreux comme nos défauts, mais n'allons pas les chercher au dehors de notre être, sur les routes, dans les bois obscurs, les galetas ou sur les murs des cimetières, ce sont nos méchancetés, nos gestes, nos actions blâmables et perfides.

Les « revenants », ce sont les haines qui divisent les écoliers, les familles, les peuples ; c'est l'orgueil qui nous sépare de nos amis ; ce sont les injustices que nous laissons s'accomplir ; les « revenants » ce sont nos mauvaises paroles, nos mensonges, nos calomnies ; c'est notre lâcheté, notre incapacité de tenir nos engagements ; les « revenants » ce sont encore les écoliers paresseux, curieux et menteurs qui trompent leur maître ou chicanent leurs camarades ; ce sont les jaloux, les pervers qui ont peur de la vérité, qui tremblent d'être découverts, qui laissent punir à tort les petits et les faibles.

Enfants, mes amis, vous savez comme moi combien nous sommes encore imprégnés de ces mauvaises habitudes, combien est grand le nombre des « revenants que vous entretenez au dedans de vous. Il importe de le diminuer par tous les moyens. De la bonne volonté et du courage vous suffisent pour cela. Mais il faut se montrer résolu et décidé. Prenez une bonne fois l'engagement de ne plus

revenants modernes, les véritables. La jalousie, la haine, la paresse, l'ignorance, jamais faire à vos camarades ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent. Ce court précepte chassera promptement tous vos « revenants » ; vous ferez preuve alors de caractère et vous en serez les premiers récompensés. G. CHAUDET.

DICTÉES

Degré supérieur.

Une forêt dans le Jura.

Quand je veux voir un des plus beaux ornements de notre terre, je prends un petit sentier qui me conduit, en douze minutes de marche, aux premières collines du Jura. De là, je monte pendant une heure à l'ombre des hêtres et des cytises, tantôt dans un vieux chemin à char, tantôt coupant à travers le bois, et je me trouve enfin sur un plateau taillé en forme de coupe évasée et peu profonde. Cet endroit n'est pas très grand ; il contient une vingtaine d'arpents peut-être ; mais c'est un des bois de sapins les plus remraquables de nos environs, une véritable oasis de sapins. Les arbres n'y sont point énormes, mais ils sont si droits, si fins de formes et tous si bien plantés, qu'on dirait les colonnes d'une cathédrale dont la voûte est au ciel. De jeunes sapins rouges, qui n'ont pas dix pouces de diamètre sur le tronc, ne craignent point de porter la tête à la même hauteur que leurs voisins d'un siècle. Aussi le moindre souffle de vent fait-il osciller leurs sommets, selon ses caprices ; puis ils se relèvent majestueusement, si quelque brise un peu forte a passé dans leur chevelure. Sur le sol pas une pierre, une mousse élastique le recouvre partout, donnant passage à quelques buissons de myrtilles et, au pied des arbres, à d'excellentes morilles recherchées par les amateurs. Par ci, par là, un rayon de soleil perçant le dôme aérien, donne une teinte claire et chaude à la mousse, qui, deux pas plus loin, paraît d'autant plus sombre. Vous pouvez jouer ici aux *quatre coins* et à tout ce que vous voudrez, sans risquer de vous faire le moindre mal en tombant sur cet épais matelas. Il n'en serait point ainsi une lieue plus loin où les racines des sapins sont tout heureuses de se cramponner aux crevasses du sol, car le roc est à nu, presque partout. URBAIN OLIVIER.

(Matinées d'automne.) P.

Le serpent.

Tout est mystérieux, caché, étonnant, dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvements diffèrent de ceux de tous les autres animaux ; on ne saurait dire où gît le principe de son déplacement, car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, et cependant il fuit comme une ombre, il s'évanouit magiquement, il reparaît et disparaît ensuite, semblable à une petite fumée d'azur et aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres. Tantôt il se forme en cercle, et darde une langue de feu ; tantôt debout sur l'extrémité de sa queue, il marche dans une attitude perpendiculaire, comme par enchantement. Il se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde, circule sur les branches des arbres, glisse sous l'herbe des prairies, ou sur la surface des eaux. Ses couleurs sont aussi peu déterminées que sa marche ; elles changent aux divers aspects de la lumière, et, comme ses mouvements, elles ont le faux brillant et les variétés trompeuses de la séduction.

G. C. CHATEAUBRIAND.

Le canton de Vaud.

Elle est belle, notre patrie ! Deux chaînes de montagnes la dominent, laissant entre leurs bras ouverts une large trouée. A l'est, le massif des Alpes dessine sur l'horizon des arêtes hardies et projette dans les airs des tours de granit et des châteaux de glace. A l'ouest, le Jura prolonge sur le sol ses croupes arrondies, comme un vaste corps qui repose. Au centre, le plateau : des coteaux rapides tout plantés de vignes en forment les assises au-dessus du Léman ; plus haut apparaissent la verdure des prés et le sombre feuillage des forêts ; et, par delà les premières crêtes, dans un moutonnement de collines coupées de ravins où cheminent les rivières, s'étalent des pâturages, des cultures, des forêts encore. Et ce pays va, se reproduisant toujours, divers et monotone à la fois, jusqu'à ce que, dans un abaissement du plateau qui semble vouloir devenir plaine, de nouveaux flots apparaissent : le lac de Neuchâtel, moins majestueux, moins bleu, moins pur que le Léman, allonge ses formes droites entre des coteaux boisés et le Jura qui le suit comme un rempart ; le lac de Morat, coupe brillante dans une ceinture de vignes et de prés.

Et pourtant, dans les vallées des Alpes comme dans les combes du Jura, sur les rives du Léman comme dans les campagnes du plateau, partout s'épanouit la vie. Des villes s'étagent sur les collines et remplissent de leurs constructions l'étroitesse des plaines ; des villages apparaissent au détour des coteaux ou des bois ; des maisons foraines flanquées de granges, entourées de vergers, parsèment les clairières et les champs et, de loin en loin, au revers des monts, se dressent de vieilles tours féodales, témoins austères du passé. Partout on sent un peuple actif, pour qui la terre n'est pas avare de ses dons et qui, fier de son beau pays, le préfère à tout le reste du monde.

(Communiqué par E. Buttet.) Ed. Rossier.

Le vigneron vaudois.

Le vigneron creuse le sol, il le fume, le retourne encore. Il faut que la vigne soit propre comme un plancher lavé ; toutes les forces de la terre doivent concourir à nourrir le cep Sauf quelques semaines du brumeux hiver, chaque mois amène des travaux : le fossoyage, la taille, le biochage, le retersage, le déchaussement, les effeuilles... sans parler de la lutte contre les ennemis de la vigne, multiples, mystérieux, qui poussent comme une lèpre. Sans cesse le danger est là : le vigneron s'inquiète dans les soirées froides d'avril ou de mai, quand un souffle de vent du nord balaie brusquement le ciel, car la gelée peut venir qui *brûle* les jeunes pousses ; dans les lourdes journées d'été, il suit avec crainte le nuage blanc et bas dont les flancs contiennent la grêle. Il faut, pour la floraison, de la chaleur en juin, et le soleil de septembre doit mûrir les grappes. En octobre seulement, la joie règne sur les coteaux, le pressoir retentit de rires et de bons mots.

Pourtant ce n'est pas la fin des peines : le vigneron sait que son travail sera peu rémunéré, que les produits étrangers, venant de terres riches où l'homme est à peine obligé de seconder la nature, avilissent le prix des vins ; dans bien des intérieurs, l'aisance a fait place à la gêne. Mais il est attaché à cette terre où il est né ; aussi longtemps que cela lui sera possible, il ne la quittera pas.

(Communiqué par E. Buttet.) Ed. Rossier.

Le paysan vaudois.

Le paysan se lève avant l'aube, passe à l'écurie, au fenil, prépare s'il en a besoin son cheval ou ses bœufs, et le jour le trouve au travail. Selon la saison, il fauche ou il moissonne, accumule le foin sur son char, lie les gerbes, ou les serre dans sa grange ; il laboure, sème ou plante ; parfois, à l'arrière-automne, il s'éloigne dans la forêt et les coups de hache retentissent au loin. Toujours la besogne est rude, il rentre à la maison les membres las, pour travailler encore et soigner son bétail. Les jours se suivent et se ressemblent ; du printemps à l'entrée de l'hiver, le paysan se donne peu de relâche. Il sait que le blé ne rend plus, que les champs étroits du canton de Vaud ne peuvent rivaliser avec les immenses plantations de Hongrie ou d'Amérique ; il essaie de varier les cultures, d'élever plus de vaches, de faire moins de gerbes. Volontiers il se plaint de la dureté des temps, des récoltes qui ne sont jamais ce qu'il aurait voulu. Mais, jusqu'à ce que la vieillesse vienne, il sera le serviteur de cette terre, qui, à ce prix, le nourrit ; il l'aime.

(Communiqué par E. Buttet.) Ed. Rossier.

La ménagère vaudoise.

Dans la maison, on travaille aussi. La ménagère est matinale ; elle va de la cuisine à l'étable, du jardin au poulailler. Elle prépare les repas des hommes, veille sur ses enfants et leur fait des vêtements ; dans les jours de presse, elle paraît aux champs ou à la vigne. Elle non plus ne ménage pas sa peine ; plus que l'homme, peut-être, elle s'use au travail. Mais, entre sa famille qui absorbe ses soins et la terre dont elle entend parler sans cesse, elle passe sa vie, assidue au devoir, ne demandant que ce qu'elle a toujours eu, rêvant à peine d'une existence plus facile.

(Communiqué par E. Buttet.) Ed. Rossier.

RÉCITATION

Voici la neige.

Adieu ! manteau vert des prairies,
Novembre a terni vos couleurs,
Et des bois les feuilles flétries
Tiennent la place de vos fleurs.
Les horizons à teintes grises
Remplacent les horizons bleus ;
Au lieu des odorantes brises,
Les brouillards montent vers les cieux.

Soleil, un ciel gros de nuages
Nous dérobe tes rayons d'or,
Et sur la forêt sans ramages,
S'étend un silence de mort.
L'hiver, jaloux de la parure
Que l'automne a laissée au bois,
Veut imposer à la nature
Le respect de ses dures lois.

La belle saison est passée,
Plus de gazouillement dans l'air ;
Le nord à l'haleine glacée,
Annonce un rigoureux hiver.
Le pauvre est sombre en sa chaumière,
Il craint la froidure et la faim.
Portons secours à la misère,
C'est si bon d'aider le prochain !

P. G. Dumont

JUSTE OLIVIER
(1807-1876.)

Juste Olivier révèle l'âme vaudoise dans ce qu'elle a de fin, d'orné, de poétique ; il livre tout son talent, toute son inspiration dans les *Poèmes helvétiques* ou dans les *Deux Voix ;* il chante les souvenirs glorieux de la patrie, les traditions du peuple, ses idées, ses légendes ; et quand il écrit en prose, il a l'air de chanter encore. Quel poème que le *Canton de Vaud !* Ce sont les beautés de la nature, les différentes faces de la vie tout autant que les grands événements de l'histoire, qui inspirent l'auteur, bien souvent il rompt avec le plan qu'il s'était tracé peut-être, pour se laisser entraîner par des invocations de l'art ; et la meilleure unité de l'œuvre, c'est encore cet amour profond de la patrie qui se trahit à chaque page, presque à chaque ligne, épure la louange en lui donnant une marque de sincérité, atténue le blâme, qui afflige celui qui le prononce ; car, Olivier le disait lui-même, il aime trop son pays, même avec ses défauts.

(*E. Buttet.*) ED. ROSSIER.

PENSÉES

Ce qui prépare le mieux la question sociale, c'est en somme, pour chacun, son propre perfectionnement moral, c'est l'amour des autres ; et la tolérance en est déjà un joli commencement.

JULES LEMAITRE.

DESSIN

Notre dévoué collaborateur et ami, M. *Al. Reymond, à Morges*, auteur des dessins que l'*Educateur* a déjà publiés, a bien voulu préparer une série de sujets nouveaux et de croquis cotés qui paraîtront cet hiver.

Tenailles. *Cisailles de ferblantier.* *Pince plate.*

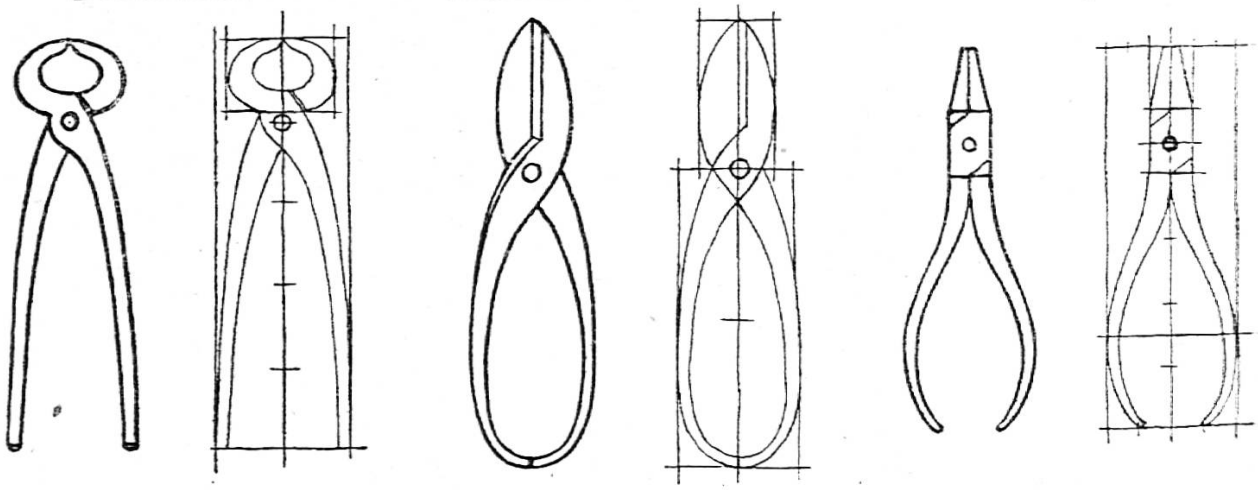

Tracé de la circonférence et applications.

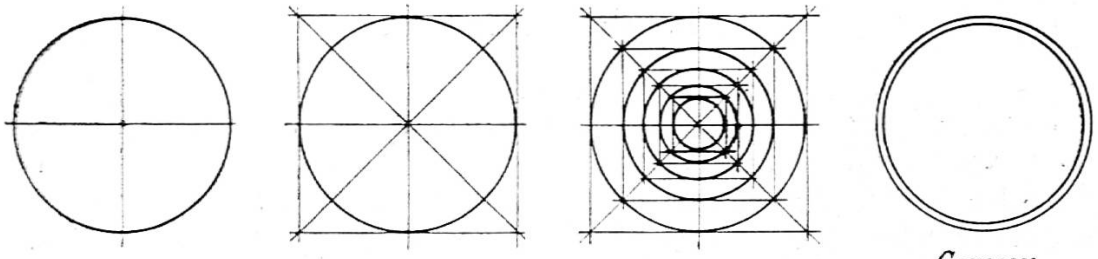

Cerceau.

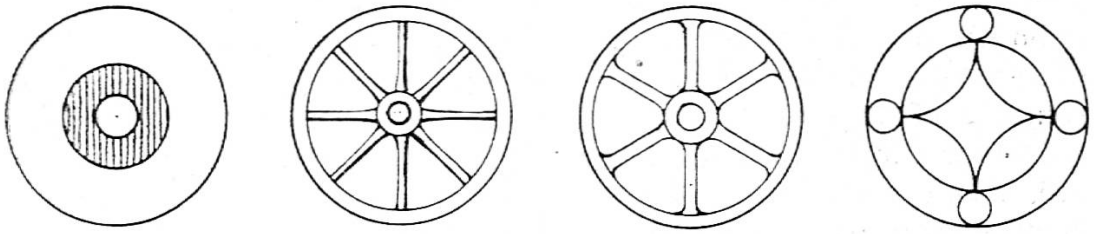

Cible. Roue. Poulie en fonte. Motif de serrurerie.

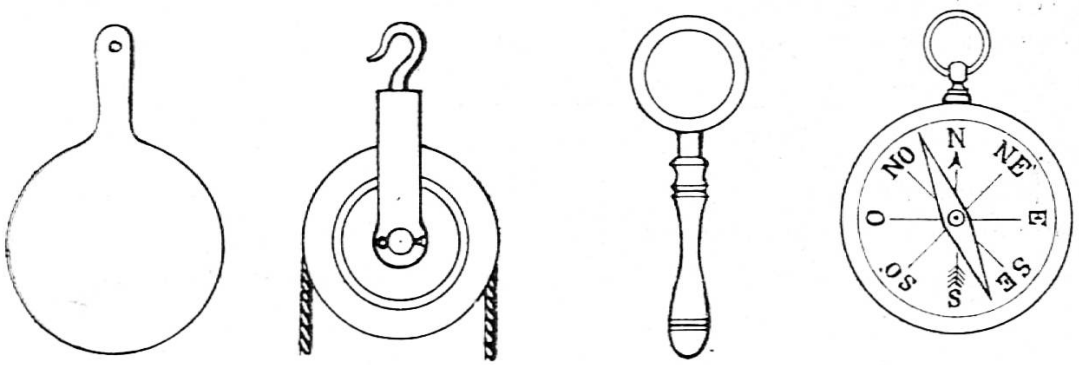

Planche à gâteau. Poulie à chape. Loupe. Boussole.

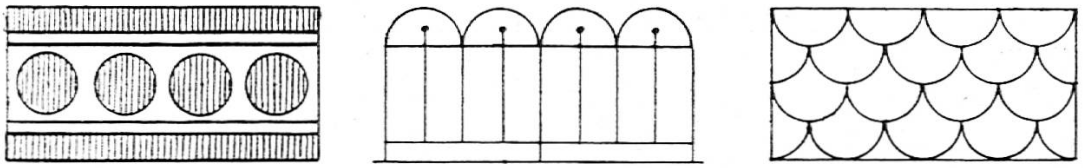

Bordure de carrelage. Entourage de tombe. Imbrication.

Revenir à plusieurs reprises sur les notions figurées ci-dessous.

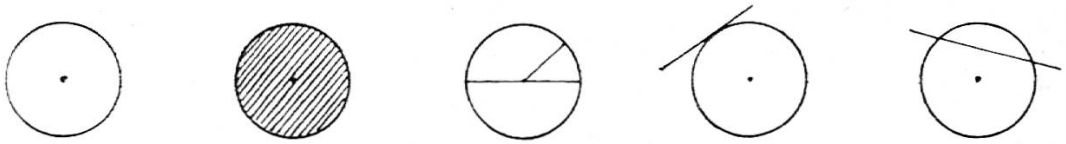

Circonférence. Cercle. Rayon, diamètre. Tangente. Sécante.

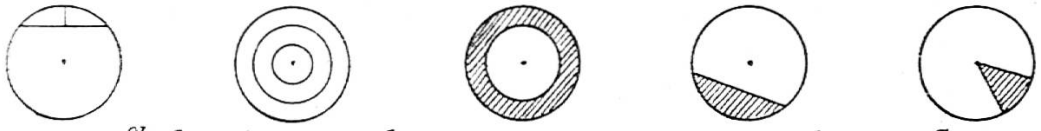

Arc, corde, flèche. Circ. concentr. Couronne. Segment. Secteur.

ATAR. S.A.

LES MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

NOËLS - NOËLS - NOËLS

Chœurs mixtes.

Nos	ARION	Fr.
7.	Bischoff, J. Soir de Noël,	— 50
8.	Nossek, C. Chant de Noël,	— 50
9.	Lauber, E. Noël,	— 50
16.	Sinigaglia, L. Noël (texte français et allemand),	1 —
24.	Adam, A. Cantique de Noël,	— 50
27.	Kling, H. » » »	— 50
28.	Schumann, R. Chant de Noël,	— 25
30.	Bost, L. Noël! Noël!	— 60
37.	Bischoff, J. Le cantique des anges, Noël,	1 —
38.	Bischoff. O Jésus, ton doux souvenir,	1 —
58.	Mendelssohn. Noël,	— 50
59.	» Nouvel-An,	— 50
71.	Allebert. Noël,	1 —
72.	» Noëls d'antan,	1 —
79.	Pantillon, G. Noël,	— 50
85.	» C'est un divin cantique, Noël,	— 50
86.	Pantillon, G. Faisons éclater nos louanges, Noël,	1 —
97.	Meister, C. Joie de Noël,	1 —
106.	Kling, H. Nouvel-An,	— 50
115.	Grunholzer, K. Lumière de Noël,	— 50
116.	» Gloire à Jésus, Noël,	— 50
122.	Bost, L. Il vient! Noël,	1 —
123.	Kling, H. Chant de Noël,	1 50
131.	Grandjean, S. Hymnes pour Noël,	1 —
132.	Kling, H. Psaume 90; Chant de Nouvel-An,	1 —
134.	Faisst, C. C'est toi, Noël,	— 50
135.	Piguet, D. Les chants d'Ephraïm, Noël,	1 —
136.	Pahud, G. Toi! l'auteur de toutes grâces,	1 —
	North, Ch. Noël. La terre a tressailli,	1 50
	» » Gloire à Dieu,	1 —
	» L'An nouveau. Minuit! l'an fuit,	1 —
	» Noël. Paix sur la terre,	— 50
137.	Hahnemann, P. Gloire à Dieu,	— —

Chœurs à 2 et à 3 voix.

Nos	ORPHÉON		Fr.
8.	North, C., op. 21. Chants de Noël,	3 voix	— 25
10.	Kking, H. Chant de Noël,	3 »	— 25
11.	Chassain, R. La Noël des petits enfants,	3 »	— 25
28.	Mendelssohn. Elie : Trio des anges,	3 »	— 25
38.	Adam. Cantique de Noël,	3 »	— 25
42.	Kling, H. Cantique de Noël,	3 »	— 25
43.	Schumann, R. Chant de Noël,	3 »	— 25
69.	Denoyelle, U. Noël,	3 »	— 25
84.	Aiblinger, op. 33. Six chants de Noël,	3 »	— 25
92.	Combe, Ed. Une nuit de Noël,	3 »	— 50
93.	Meister, C. Devant la crèche, Noël,	3 »	— 50
103.	Lauber, E. Le vieux sapin, Noël,	2 »	— 50
110.	Grunholzer, K. Joie de Noël,	2 »	— 50
122.	Kling, H. Noël! vieux Noël,	3 »	— 50
133.	Pahud, G. Chsnt de Noël,	3 »	— 50

Chœurs à 4 voix d'hommes.

Nos		Fr.
5.	Nossek, C. Noël,	1 —
12.	Uffoltz, P. Cloches, sonnez. Noël,	1 50
24.	North, Ch. Chant de Noël,	1 —
29.	Adam, A. Cantique de Noël,	— 50
33.	Kling, H. » » »	1 —
34.	Schumann, R. Chant de Noël,	— 50
51.	Mendelssohn. Oh! mille fois heureux,	— 75
52.	» Les voilà dans la lumière,	— 50
131.	Grunholzer, K. Agneau de Dieu, Noël,	— 50
66.	Combe, Ed. Nuit de Noël,	1 —
67.	Lauber, E. Noël,	1 —
77.	Walther, A. Noël,	1 —
93.	Meister, C. O sainte nuit, Noël,	1 —
106.	Grunholzer, K. Lumière de Noël,	— 50
107.	» Gloire à Jésus. Noël,	— 50
109.	Kling, H. Sainte lumière,	1 —
124.	North, Ch. Paix sur la terre, Noël,	1 —
173	Sourilas, Th. Le Roi nouveau, Noël,	1 —

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs à Lausanne. — Succursale à Vevey.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 48. LAUSANNE — 1er décembre 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Vient de paraître

Scènes de la vie suisse. par Edouard Rod. Avec nombreuses illustrations par D. Estoppey, H. Forestier, A. Rehfous, H. van Muyden, O. Vautier et Ed. Vallet. Nouvelle édition. Grand in-8°, 4 fr. —

La chanson de Madeline. Roman par Samuel Cornut. Avec deux compositions par Gustave Poetzsch. Petit in-16 elzévirien, 3 fr. 50

Ægisthos. Roman antique par A. de Molin. Couverture artistique par Mlle A. Duvillard. Petit in-16 elzévirien, 3 fr. 50

Le luxe de tante Aurélie. Nouvelle par Mme S. Gagnebin. In-16 relié toile anglaise avec plaque spéciale, 3 fr. 75 ; broché, 2 fr. 50

Le long des heures. Poésies par Pierre Alin. In-16 carré, 3 fr. —

Marc, le petit Savoyard. Récit pour la jeunesse, par Adolf Langsted. Traduit du danois, avec 7 illustrations. In-16, cartonné demi-toile, 2 fr. —

Contes d'Andersen. Avec 6 gravures en couleurs. In-16 cartonné, 1 fr. 25

Contes de Schmid. Avec 5 gravures en couleurs. Petit in-16, cartonné, — fr. 75

Comment mon oncle, le docteur, m'instruisit des choses sexuelles. Par le Dr Max Oker-Blom. Traduit du suédois par le Dr Leo Burgenstein. Avec une préface par M. Ed. Payot, directeur du Collège cantonal de Lausanne. In-8°, 1 fr. 25

La liste complète des nouveautés est envoyée franco sur demande.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, *Lausanne*. — Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à *Vevey*. — Ulysse Rapin, agent général, à *Payerne*.

MM. Maire & Cie, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, *au Locle*.

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteu pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à *Genève*. H20032x

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

KAISER & C°, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers
pour Ecoles.

ARDOISES
Tableaux noirs
Encres, Encriers
PLUMES D'ACIER
Crayons.

ARTICLES
POUR LA
PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.

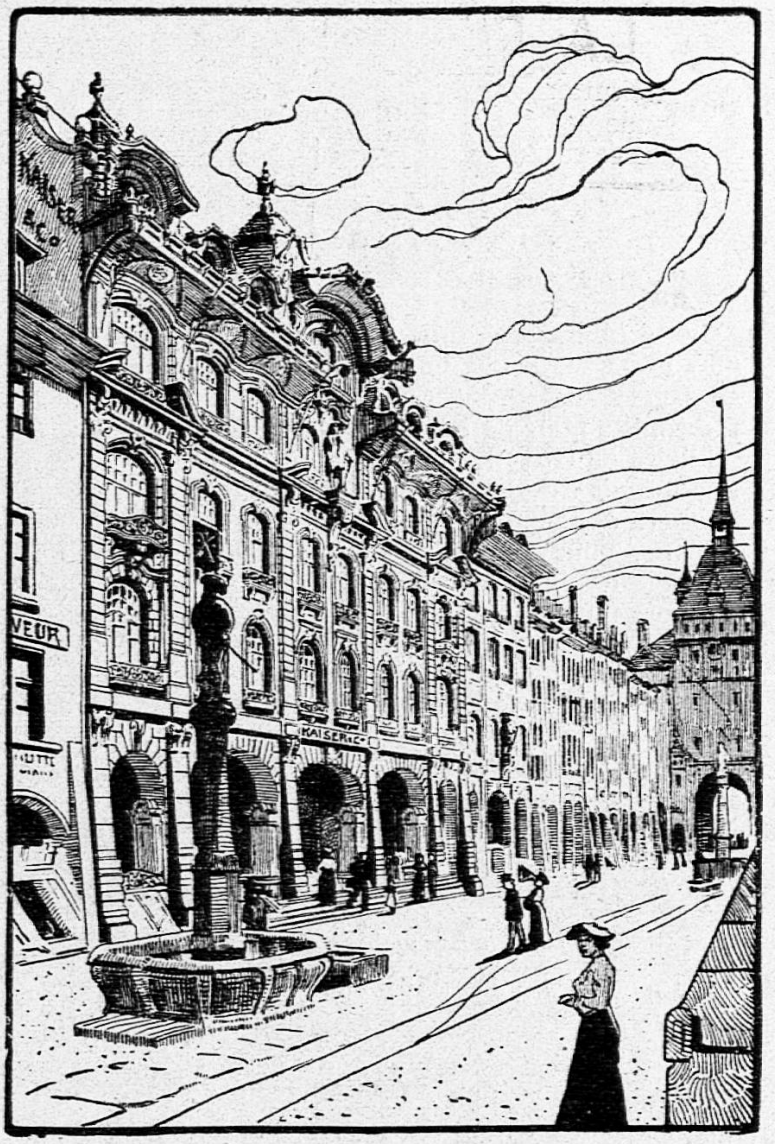

Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhold & Sœhne, Dresde** et **F. Schreiber, Esslingen.** *Dépôt en gros des tableaux:* **Hœlzel, Vienne** et **Lutz, Stuttgart.** — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ✧ Premières qualités ✧ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires.

LA BRULAZ, VERSOIX, GENÈVE

Institution d'éducation ménagère et physique.

Etude de la langue française par la pratique du ménage ou séjour à la campagne avec gymnastique pour jeunes filles faibles.

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER

à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !

Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant,** offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec $^1/_2$ talon	N° 36-42	fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	»	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	»	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	»	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	»	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	»	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	»	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé a tout le monde qui en fera la demande.

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. **LAUSANNE** *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

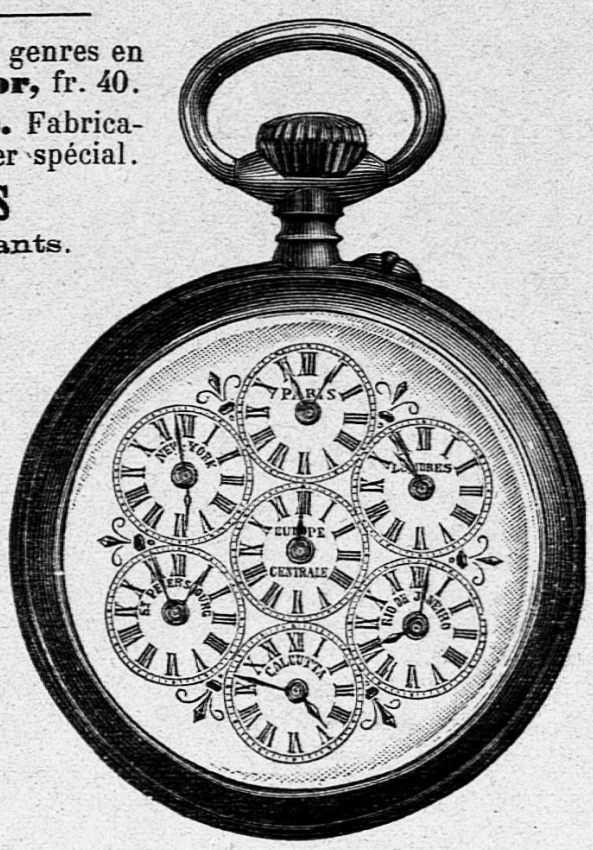

LES MACHINES A COUDRE

SINGER

sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix

Expositions universelles

St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.
Delémont, avenue de la Gare.
Fribourg, rue de Lausanne, 144.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Avenue des Alpes.
Neuchâtel, place du Marché, 2.
Nyon, rue Neuve, 2
Vevey, rue du Lac, 15
Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Fondation Berset-Muller

Le 1er janvier 1907, une place sera disponible à l'asile du Melchenbühl près Berne.

Le règlement, qui indique les conditions d'admission, est remis gratuitement sur demande par la Chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur.

Les demandes d'admission accompagnées des pièces à l'appui doivent être adressées par écrit jusqu'au 20 novembre 1906 à M. **Elie Ducommun**, Président de la Commission Berset-Muller, Kanonenweg, 12, Berne.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont, 22
LAUSANNE

SPÉCIALITÉ & CHOIX IMMENSE
en tous genres de

VÊTEMENTS

façon élégante et soignée

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
anglaises, françaises et suisses

EXPERT-COUPEUR

10 % d'escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour tout le monde marqués en chiffres connus.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

Dictionnaire géographique de la Suisse

en livraisons, à vendre au plus offrant. S'adresser au Gérant de l'*Educateur*, M. C. Perret, Le Myosotis, Lausanne.